ELITE DRIVER Auto-moto école

127, rue de Normandie — 94700 MAISONS-ALFORT
Tél. : 01.53.66.30.41 — 06.52.97.05.77
Site : elite-driver.com — Contact : aecharentonneau@gmail.com
Agrément préfectoral : E 20 094 0005 0

FORMATION POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES

Institué par le décret n° 2018-715 du 3 août 2018 et applicable depuis le 1er janvier 2019, ce dispositif permet aux titulaires d'un premier permis de conduire qui suivent une formation complémentaire de bénéficier d'une réduction de leur délai probatoire.

Les avantages de la formation

Réduire la durée de la période probatoire

- Permis B obtenu en formation traditionnelle : la période probatoire passe à 2 ans au lieu de 3. Vous obtenez 2 points supplémentaires au bout de la 1re année et 4 points à la fin de la 2e, soit 12 points au bout de 2 ans.
- Permis B obtenu en apprentissage anticipé de la conduite (AAC) : la période probatoire passe à 1 an et demi au lieu de 2. Vous obtenez 3 points supplémentaires au bout de la 1re année et 3 points six mois plus tard, soit 12 points au bout d'un an et demi.

Rester un conducteur responsable et vigilant

- D'une durée de 7 heures, la formation se déroule en groupe pour favoriser les échanges d'expériences entre conducteurs d'une même génération.
- Elle amène chacun à réfléchir à ses comportements au volant et à sa perception des risques, au moment précis où il gagne en assurance. C'est en effet dans cette période, entre six mois et un an après le permis, qu'un excès de confiance peut conduire à sous-estimer les dangers — première cause de la forte accidentalité des jeunes conducteurs.

Les conditions d'accès

- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B), entre le 6e et le 12e mois qui suivent son obtention — ni avant, ni après.
- Ne pas avoir commis d'infraction donnant lieu à un retrait de points.

Sanction de la formation

- Une attestation de suivi de la formation complémentaire est transmise au préfet du département du lieu de formation, dans un délai de 15 jours à compter de la fin de la formation.

Siret : 881 240 253 00024 — RCS : Créteil — TVA : FR30881240253
Code APE : 8553Z — N° d'activité professionnelle : 11941154994